



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXIII^E OLYMPIADE – PARIS 2024

WORLD SKATE (WSK)

SKATEBOARD

A. ÉPREUVES (4)

Épreuves masculines (2)	Épreuves féminines (2)
Park	Park
Street	Street

B. PLACES DE QUALIFICATION

B.1. Quota total pour le skateboard park :

	Places de qualification	Places pays hôte	Places d'universalité	Total
Hommes	20	1	1	22
Femmes	20	1	1	22
Total	40	2	2	44

B.2. Quota total pour le skateboard street :

	Places de qualification	Places pays hôte	Places d'universalité	Total
Hommes	20	1	1	22
Femmes	20	1	1	22
Total	40	2	2	44

B.3. Nombre maximum d'athlètes par Comité National Olympique (CNO) (par sport/discipline et/ou par épreuve) :

	Quota par CNO	Quota par épreuve
Hommes	6	3
Femmes	6	3
Total	12	6



B.3. Mode d'attribution des places :

Les places de qualification sont attribuées à l'athlète de manière nominative.

C. ADMISSION DES ATHLÈTES

Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique en vigueur actuellement, notamment aux Règles 41 (Nationalité des concurrents) et 43 (Code mondial antidopage et Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions).

Seuls les athlètes qui respectent la Charte olympique, le Code mondial antidopage et le Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions, y compris les conditions de participation établies par le CIO, ainsi que les règles de World Skate, pourront participer aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

C.1. Autres critères d'admission requis par la FI

Les athlètes doivent aussi remplir les conditions suivantes :

- avoir leur nom inscrit aux classements olympiques mondiaux de skateboard du **24 juin 2024** [ici](#) ;
- être des membres reconnus de leur fédération nationale, conformément aux normes et procédures de l'instance dirigeante nationale.

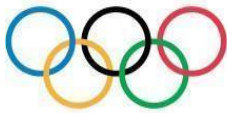
D. PRINCIPES DE QUALIFICATION

Les épreuves féminines et masculines de park et de street réuniront chacune 22 athlètes précisément : **vingt (20)** seront qualifiés par le biais des **classements olympiques mondiaux de skateboard** ; **une (1) place d'universalité** et **une (1) place pays hôte** seront attribuées aux athlètes du pays hôte les mieux classés dans chaque épreuve, s'ils ne se sont pas déjà qualifiés autrement.

D.1. PLACES DE QUALIFICATION

Hommes/Femmes

Nombre de places de qualification	Épreuves de qualification
40 hommes 40 femmes (80 athlètes)	Classements olympiques mondiaux de skateboard du 24 juin 2024 Les classements olympiques mondiaux reconnaissent et attribuent des points aux événements homologués par World Skate dans les niveaux suivants : <ul style="list-style-type: none">• Championnats du monde• Série de qualifications olympiques• Épreuves Pro Tour



	<ul style="list-style-type: none">• Épreuves 5 étoiles• Épreuves 3 étoiles <p>Les classements olympiques mondiaux de skateboard sont homologués par World Skate et publiés dans les 72 heures suivant la fin de chaque compétition. Les classements et le calendrier des épreuves sont disponibles ici. Les critères des classements seront également publiés ici avant le début de la période de qualification olympique.</p> <p>Les classements olympiques mondiaux de skateboard peuvent être obtenus entre le 22 juin 2022 et le 23 juin 2024 inclus, sur trois (3) saisons :</p> <p>2022 – du 22 juin au 31 décembre 2023 – du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 – du 1^{er} janvier au 23 juin</p> <p>Les athlètes seront sélectionnés nominativement sur la base des classements olympiques mondiaux de skateboard au 24 juin 2024 à l'issue de toutes les épreuves comptant pour ces classements, à raison de trois (3) athlètes au maximum par CNO, par sexe et par épreuve, jusqu'à ce que le nombre de 20 athlètes soit atteint, places continentales comprises.</p> <p>Chacun des cinq (5) continents a l'assurance de recevoir une (1) place par épreuve, s'il n'a pas déjà d'athlète qualifié(e) conformément aux critères de qualification susmentionnés (places continentales). Ces places continentales seront attribuées aux athlètes les mieux placés aux classements olympiques mondiaux de skateboard originaires de continents non encore représentés.</p>
--	--

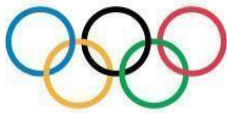
D.2. PLACES PAYS HOTE

Le pays hôte a l'assurance de recevoir une (1) place pour chacune des épreuves féminines et masculines s'il ne s'est pas déjà qualifié autrement. L'athlète sélectionné(e) nominativement devra être l'athlète du pays hôte le(la) mieux placé(e) aux classements olympiques mondiaux de skateboard du 24 juin 2024. Si aucun(e) athlète du pays hôte ne figure aux classements olympiques mondiaux de skateboard, World Skate choisira, en collaboration avec le CNO du pays hôte, le ou les athlètes qui représenteront ce dernier.

D.3. PLACES D'UNIVERSALITE

Une (1) place d'universalité par sexe et par épreuve sera mise à la disposition des CNO admissibles pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le 1^{er} octobre 2023, le Comité International Olympique (CIO) invitera tous les CNO admissibles à soumettre leurs demandes de places d'universalité. Les CNO auront jusqu'au 15 janvier 2024 pour envoyer leurs demandes. La commission tripartite confirmera, par écrit, l'attribution des places d'universalité aux CNO concernés à l'issue de la période de qualification pour le sport en question.



Admission des athlètes :

Pour pouvoir recevoir une place d'universalité, les athlètes doivent être classés dans les 50 premiers aux classements olympiques mondiaux de skateboard.

Des informations détaillées concernant les places d'universalité figurent dans le document intitulé "*Jeux de la XXXIII^e Olympiade, Paris 2024 – Places d'universalité – Règles et procédure d'attribution*".

E. PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

E.1. CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

Tout au long de la période de qualification, World Skate publiera les classements olympiques mondiaux de skateboard [ici](#), et ce jusqu'à la date limite de qualification. La période de qualification s'achèvera le 23 juin 2024. World Skate publiera les classements finaux le 24 juin 2024, à l'issue de toutes les compétitions comptant pour les classements organisés au cours de la semaine précédente.

Dès publication des classements olympiques mondiaux finaux de skateboard, World Skate confirmera aux CNO concernés, au plus tard le 24 juin 2024 à 22h00 CET (heure d'Europe centrale), les places qu'ils auront obtenues conformément aux critères de qualification mentionnés à la section D ci-dessus.

Les CNO auront jusqu'au 29 juin 2024 à 22h00 CET au plus tard pour confirmer à World Skate les places qu'ils utiliseront.

Le 30 juin 2024 à 22h00 CET, World Skate commencera à réattribuer les places de qualification inutilisées.

E.2. CONFIRMATION DES PLACES PAYS HÔTE

Le pays hôte doit confirmer par écrit à World Skate d'ici au 29 juin 2024 à 22h00 CET, l'utilisation de ses places pays hôte.

F. RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

F.1. PLACES DE QUALIFICATION INUTILISÉES

Si une place allouée n'est pas confirmée par un CNO dans les délais impartis ou est refusée par ce dernier, ou si elle ne peut être allouée pour toute autre raison, celle-ci sera réattribuée à l'athlète non encore qualifié(e) occupant le rang suivant aux classements olympiques mondiaux de skateboard au 1^{er} juillet 2024, en respectant le quota maximum par CNO et par épreuve ainsi que la représentation continentale (comme indiqué aux sections B et D ci-dessus). World Skate aura jusqu'au 30 juin 2024 à 17h00 CET au plus tard pour réattribuer toutes les places de qualification inutilisées.



F.2. PLACES PAYS HOTE INUTILISEES

Toute place inutilisée par le pays hôte sera réattribuée nominativement, le 7 juillet 2024 à 17h00 CET au plus tard, à l'athlète non encore qualifié(e) occupant le rang suivant aux classements olympiques mondiaux de skateboard du 24 juin 2024, pour autant que le nombre maximum d'athlètes par CNO et par épreuve soit respecté.

F.3. PLACES D'UNIVERSALITE INUTILISEES

Toute place d'universalité inutilisée sera réattribuée nominativement, le 7 juillet 2024 à 17h00 CET au plus tard, à l'athlète non encore qualifié(e) occupant le rang suivant aux classements olympiques mondiaux de skateboard du 24 juin 2024, pour autant que le nombre maximum d'athlètes par CNO et par épreuve soit respecté.

G. PÉRIODE DE QUALIFICATION

Date	Échéance
22 juin 2022 - 23 juin 2024	Période de qualification afin d'obtenir des points permettant de figurer aux classements olympiques mondiaux de skateboard
24 juin 2024	Publication des classements olympiques mondiaux de skateboard et notification par World Skate aux CNO/fédérations nationales des places de qualification qui leur ont été attribuées
29 juin 2024	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé à World Skate l'utilisation des places qui leur ont été attribuées
30 juin 2024	World Skate commencera à réattribuer toutes les places de qualification inutilisées.
7 juillet 2024	World Skate terminera de réattribuer toutes les places de qualification inutilisées.
À confirmer	La commission tripartite confirmera par écrit l'attribution de places d'universalité aux CNO (le cas échéant).
8 juillet 2024	Date limite des inscriptions par sport pour les Jeux Olympiques de Paris 2024
26 juillet – 11 août 2024	Jeux Olympiques de Paris 2024